

RÉPARATION ET INSPECTION DES
AÉRONEFS MILITAIRES

Question n° 471—M. Pearkes:

1. Où fait-on exécuter les travaux de réparation ou de révision importante dans le cas des avions du Corps d'aviation royal canadien ou de la Marine royale du Canada postés a) à Sea-Island, b) à Comox, c) à Patricia-Bay?

2. Quel pourcentage des travaux est exécuté à Patricia-Bay par la *Fairey Aviation Company of Canada*?

3. Quels bâtiments, s'il en est, situés à l'aéroport de Patricia-Bay ont été vendus ou loués à la *Fairey Aviation Company of Canada*?

4. Quelle est la superficie globale du terrain occupé par la *Fairey Aviation of Canada* à Patricia-Bay?

IMPORTATION D'ORANGES AVEC COLORANT

Question n° 475—M. Hahn:

1. Autorise-t-on l'importation au Canada d'oranges estampillées "avec colorant"?

2. Dans le cas de l'affirmative, d'où proviennent ces oranges?

3. Quelle a été la quantité de ces importations au cours de l'année dernière?

4. De quoi se compose la substance servant de colorant?

5. Les écorces d'oranges ainsi colorées peuvent-elles servir sans danger à la fabrication de la marmelade?

DEMANDES DE DOCUMENTS

AMÉNAGEMENT D'UN QUAI À
BAIE STE-CATHERINE

Demande n° 77—M. Maltais:

Copie de tous télégrammes, lettres, correspondance, cartes, accords et autres documents, échangés au cours des six derniers mois entre le gouvernement de la province de Québec et le ministère fédéral des Travaux publics, relativement à la construction d'un nouveau quai à Baie Ste-Catherine, en vue d'améliorer le service de transbordement entre Tadoussac et Baie Ste-Catherine (P.Q.).

L'hon. Robert H. Winters (ministre des Travaux publics): Avec la réserve ordinaire, monsieur l'Orateur, touchant la nécessité de communiquer d'abord avec le gouvernement de Québec.

(La motion est adoptée.)

CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION—SUSPENSION ET
RENVOI, À QUÉBEC (P.Q.)

Demande n° 79—M. Dufresne:

Copie de tous télégrammes, lettres, mémoires et autres documents que possède le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, relativement au renvoi ou à la suspension de tout fonctionnaire temporaire ou permanent du ministère, dans la ville de Québec, depuis le 1^{er} janvier 1954, y compris ceux qui ont trait à M. William Georges Rodrigue, 625, rue Bonaventure, Québec 8 (P.Q.).

L'hon. J. W. Pickersgill (ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, rien ne s'oppose à l'adoption de cette motion dans la mesure où elle viserait

toute correspondance émanant de personnes étrangères à la fonction publique. Quant à la correspondance échangée par les fonctionnaires de mon ministère, ou par ceux de mon ministère et ceux d'un autre ministère, ces documents échapperaient à cette mesure. Je pense donc que l'honorable député pourrait peut-être, après mûre réflexion, consentir à rayer sa motion car, même si elle était adoptée, elle n'aurait aucun résultat pratique puisque personne n'a été congédié à Québec du 1^{er} janvier 1954 à ce jour, et qu'une seule personne a été suspendue, d'ailleurs pour une journée seulement.

Je sais que l'honorable député songe à ce que nous n'avons pas rengagé un fonctionnaire temporaire et saisonnier, et que ce fonctionnaire, dont le nom est mentionné dans la motion, m'a écrit treize lettres, avec l'indication "personnelle et confidentielle". Avant que le député se mette à sourire, je lui dirai que, pour ma part, je ne saurais moins me soucier que ces lettres fussent publiées ou non, mais elles ont trait aux affaires privées de ce malheureux et j'hésiterais beaucoup à les rendre publiques. Si, cependant, il veut les donner à l'honorable représentant de Québec-Ouest, je n'y vois pas d'inconvénient. A mes yeux, ces lettres n'ont rien de personnel ni de confidentiel; mais elles ont trait à ses affaires et je n'aime pas traiter ses affaires personnelles et confidentielles comme des affaires publiques.

M. Dufresne: Monsieur l'Orateur, le ministre prétend qu'il n'y a qu'un homme qui n'a pas été rengagé.

L'hon. M. Pickersgill: Je n'ai pas dit cela.

M. Dufresne: Le fait est que bien des gens de la ville de Québec...

Des voix: Le vote.

M. Dufresne:... n'ont pas été rengagés dans ce ministère. J'aimerais avoir la correspondance échangée entre le ministère et ces malheureux qui crèvent encore de faim aujourd'hui à cause de l'injustice. J'insiste pour que cette correspondance soit déposée.

L'hon. M. Pickersgill: Je crois être en droit de rectifier la déclaration de l'honorable député. Je n'ai pas dit qu'il n'y avait qu'un fonctionnaire qui n'avait pas été rengagé. J'ai dit qu'un seul avait été suspendu et, cela, pendant un jour seulement. Je n'ai rien dit au sujet du nombre de fonctionnaires qui avaient été rengagés, excepté peut-être le malheureux en question.

M. Brooks: Je voudrais poser une autre question...

M. l'Orateur: La Chambre est saisie en ce moment d'une motion qui ne peut être débattue. En raison de la longue explication du